

Marche à suivre pour acquitter vos droits d’inscription et confirmer votre proposition de cours de la session Hiver 2012

<p>Étape 1 Consulter votre grille de cheminement</p>	<p>Afin de bien comprendre la proposition de cours qui vous est offerte vous pouvez consulter votre grille de cheminement scolaire en utilisant une des deux bornes Omnivox ou par Internet en vous rendant sur le site d’Omnivox : http://cvm.omnivox.ca, module « Grille de cheminement ».</p>
<p>Étape 2 Effectuer le paiement des droits et frais liés à votre inscription</p>	<p>Pour pouvoir valider votre proposition de cours, vous devez d’abord payer vos droits et frais d’inscription à compter du mardi 1er novembre et jusqu’au vendredi 25 novembre.</p> <p>Des frais de retard de 20\$ vous seront automatiquement facturés à partir du 26 novembre. Les frais de 119\$* peuvent être acquittés par Internet à la rubrique « Centre de paiement » (cartes de crédit), à une borne Omnivox (cartes de crédit et cartes de débit) ou à la Caisse centrale (local A3.82).</p>
<p>Étape 3 Valider et remettre votre proposition de cours</p>	<p>Vous devez maintenant remettre votre proposition de cours en suivant les instructions qui apparaissent à l’écran « Choix de cours » entre le 1er et le 25 novembre inclusivement.</p> <p>IMPORTANT : pour vous assurer d’avoir un horaire à la session d’hiver, vous devez cliquer sur le bouton « remettre le choix de cours » avant de quitter le module même si vous n’avez pas de cours au choix.</p> <p>Si vous souhaitez ajouter ou retirer des cours, vous devez prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuel (module « Centre de rendez-vous »).</p>

**NB : si vous avez des questions relativement au paiement des droits veuillez consulter le document « Droits et frais liés à votre inscription Hiver 2012 » et, pour plus de détails, vous pouvez vous présenter au local A3.32.*

